

# Discours

## Discours de Hans-Gert Pöttering, Conseil national

### Discours de Hans-Gert Pöttering Président du Parlement européen

**Conseil national**  
**Paris – Maison de la Mutualité**  
**Le 5 juillet 2008**

[Regarder la vidéo](#)

Monsieur le président, cher Nicolas Sarkozy,  
Monsieur le président de la Commission, cher José Manuel Barroso,  
Cher président et chef de notre groupe, mon prédécesseur, Joseph Daul et  
Wilfried Martens,  
Chers amis de l'UMP, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas appris votre langue à l'école, mais je vais essayer de parler en français.

C'est une grande joie pour moi d'être avec vous aujourd'hui pour ce débat sur les enjeux de la présidence française de l'Union européenne. Je voudrais remercier le président Nicolas Sarkozy et l'UMP pour avoir invité le président du Parlement européen à ce conseil national.

Mes chers amis, laissez-moi d'abord exprimer ma joie pour la libération d'Ingrid Betancourt, votre compatriote, et les autres otages détenus depuis tant d'années par les Farc. Nous étions toujours avec Ingrid Betancourt, cette grande dame française, citoyenne de l'Union européenne.

Pour un Européen convaincu, la cérémonie d'ouverture de la présidence française sous l'Arc de Triomphe fut un moment de grande émotion. La présence des deux drapeaux, français et européen, côte à côte, dans ce lieu hautement symbolique, constituait un magnifique témoignage de l'engagement européen de la France. Merci.

Une maxime de La Rochefoucauld dit : la confiance fournit plus à la conversation que l'esprit. J'éviterai donc de faire de l'esprit car je suis ici, aujourd'hui, pour exprimer ma confiance, celle du Parlement européen, dans la présidence française de l'Union européenne. Son programme est ambitieux pour l'Europe et pour ses citoyens.

Les hommes et les femmes en Europe nous font part de leurs inquiétudes et de leur incompréhension face aux problèmes de nos jours. La montée des prix du pétrole, le changement climatique, l'immigration clandestine et l'insécurité inquiètent les gens pas seulement en France, mais dans tous les pays européens.

Face aux grands défis auxquels fait face l'Union, il faut autant d'ambition que de détermination. Nous comptons sur la présidence française. La France a une responsabilité à l'égard de l'Europe. Nul ne doute de votre détermination, Président Nicolas Sarkozy, et le Parlement européen est à vos côtés pour répondre ensemble aux attentes des citoyens.

Ensemble, nous pourrons mieux défendre nos valeurs et nos intérêts dans le monde global du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons besoin d'action et non pas de slogan. Nous devons convaincre par des mesures concrètes que nous mettons en œuvre, non par la rhétorique.

Nous avons la chance d'avoir construit l'Europe unie, il est temps de créer des Européens. Au Parlement européen, nous nous efforçons par notre travail de répondre aux besoins des citoyens et leur faire ressentir la valeur ajoutée de l'Union européenne.

L'Europe du concret, affronter les défis liés à la mondialisation, préparer l'avenir

des générations futures, est bien la clé de voûte de la présidence française.

En 1919, dans « La crise de l'esprit », Paul Valéry se demandait ce qu'il adviendrait de la place de l'Europe dans le monde. Or, c'est justement par notre action commune que nous parviendrons à faire de l'Europe autre chose que ce petit cap du continent asiatique, à élargir sa capacité d'influence et à défendre nos intérêts.

Chers amis, je suis un Européen de conviction. Je suis aussi un Euro réaliste. Nicolas Sarkozy l'a dit, à près de 500 millions, nous sommes plus forts et avons davantage d'influence sur la scène mondiale. L'Union européenne n'est pas un problème, elle est notre solution au problème de la mondialisation.

Cependant, pour nous permettre d'agir, la réalisation des réformes contenues dans le traité de Lisbonne est indispensable. Le président Sarkozy a été à l'avant-garde de la recherche d'un accord sur ce traité réformateur et pour cause.

Sans le traité de Lisbonne, il n'y aura pas de capacité d'action accrue de l'Union en vue d'assurer la sécurité des citoyens européens.

Sans le traité, il n'y aura pas davantage de visibilité et de cohérence dans la politique extérieure de l'Union européenne.

Sans le traité, pas de compétence spécifique de l'Union pour la lutte contre le changement climatique et pour la politique énergétique.

Et, surtout, il n'y aura pas de renforcement de la représentation démocratique des citoyens.

Le traité de Lisbonne confère aux Parlements nationaux davantage de responsabilités dans l'élaboration de la politique européenne. Il octroie à tous les citoyens un droit d'intervention renforcé dans la vie politique de l'Union européenne en introduisant un droit d'initiative. Enfin, le Parlement européen voit son pouvoir de codécision accru dans des domaines essentiels pour la vie quotidienne des citoyens.

Cette évolution n'est pas sans ressembler à ce qui a lieu en France actuellement, avec la réforme constitutionnelle renforçant le Parlement.

Le traité de Lisbonne procède, lui, au renforcement concomitant du Parlement européen et du Conseil européen.

Chers amis, mercredi, j'ai posé une gerbe sur la tombe de Jean Monnet au panthéon. Ce fils de la France, ce grand Européen a dit quelque chose de fondamental : rien n'est possible sans les hommes, mais rien n'est durable sans les institutions.

Il nous faut des institutions européennes fortes et une volonté européenne. Le traité de Lisbonne contient les réformes nécessaires pour donner à l'Europe une plus grande capacité d'action, pour la rendre plus démocratique et plus transparente. Ces objectifs fondamentaux du traité conservent toute leur valeur. Aussi respectable que soit le « non » des Irlandais, il convient de respecter tout autant les vingt Etats membres, représentant d'ores et déjà une nette majorité de la population de l'Union, qui se sont prononcés en faveur du traité de Lisbonne.

Chers amis, le Parlement européen soutiendra la présidence française. Il s'engagera, lui aussi, de toutes ses forces en vue d'une solution commune avec l'Irlande. Je voudrais rappeler à leurs responsabilités tous les pays qui ont signé le traité de Lisbonne, mais qui ne l'ont pas encore ratifié. Permettez-moi de leur dire que ce n'est pas faire preuve de responsabilité que de mettre les querelles partisans au-dessus des engagements et de la solidarité européenne.

D'ailleurs, aussi longtemps que le traité n'est pas entré en vigueur, il ne peut y avoir de nouvelle adhésion à l'Union européenne.

Il faut poursuivre et conclure la procédure de ratification, de façon à permettre l'entrée en vigueur du traité à temps pour l'élection du Parlement européen, en juin 2009.

Néanmoins, les difficultés liées au processus de ratification ne doivent pas nous empêcher de progresser dans l'action politique, au contraire. Et le président de la Commission parle toujours de cela. Mais il ne faut pas oublier le traité, mesdames et messieurs.

Les défis auxquels nous devons faire n'ont ni disparu ni diminué. La flambée des prix du pétrole est préoccupante, tant pour les citoyens que pour l'économie

européenne. Elle est un signal d'alarme nous rappelant de réduire notre dépendance à l'égard des énergies fossiles.

Le Parlement européen a bien progressé dans l'examen des mesures contenues dans le paquet climat/énergie. Nous lui accordons une importance centrale. Il nous paraît indispensable de parvenir à un accord avant la fin de l'année, sous la présidence de la France. L'adoption rapide de ce paquet est aussi une question de crédibilité. Si nous voulons convaincre nos partenaires de participer à un accord mondial contraignant, nous devons montrer l'exemple. Car, à l'approche de la conférence des Nations Unies sur le climat, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, les yeux du monde sont rivés sur l'Europe. La présidence française peut compter sur le soutien du Parlement européen. Nous appuierons tous les efforts en vue d'un accord sur le paquet climat/énergie.

Chers amis,

Avant de finir, je souhaite aussi rendre hommage à l'initiative du président de la République visant à donner un nouvel élan au processus de Barcelone. Avec le lancement de l'Union pour la Méditerranée, lors du sommet de Paris, le 13 juillet, où j'aurai le plaisir de représenter le Parlement européen et l'assemblée parlementaire euroméditerranéenne, comme son président, la France donnera une nouvelle dimension au partenariat de l'Union européenne avec ses voisins du pourtour méditerranéen.

Le Parlement européen attache beaucoup d'importance à la composante parlementaire du processus de Barcelone. Il souhaite que soit attribuée à l'assemblée parlementaire euroméditerranéenne le rôle qui lui revient dans ce nouveau cadre. Car sans davantage de démocratie, sans des parlements forts et vivants, la bonne gouvernance, le respect de l'Etat de droit et le développement durable paraissent difficilement réalisables.

Monsieur le Président, chers amis,

Alcide de Gasperi a dit à Aix-la-Chapelle en 1952 : l'optimisme est une force constructive lorsqu'il s'agit de réaliser un grand idéal politique et humain, tel que l'unification de l'Europe.

Cher Nicolas, cher Président, nous comptons sur votre optimisme et votre détermination. Les objectifs de la présidence française sont ambitieux mais nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité des citoyens. Nous sommes persuadés que vous ferez la différence par vos actions et que vous parviendrez à mener à bien vos objectifs.

Je souhaite beaucoup de succès à la présidence française. Le Parlement européen est à votre côté et moi en premier lieu.

Merci pour votre attention, chers amis.